

## Une autre vie s'invente ici

### Délibération **2019 BS 151** du Bureau Syndical du Parc naturel régional du Luberon

#### **Objet : PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES TRANSPORTS DE CLASSES DE LYCEES - MESURE 100 DU PLAN CLIMAT DE LA REGION**

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mai à 14 h 30, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon, convoqués le 21 mai, se sont réunis à Ansois dans la salle des Associations, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint avec 25 présents (22) ou représentés (3) pour 17 requis.

#### **Etaient présents :**

Mesdames Dominique SANTONI, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Valérie DELONNETTE, Sabine GATIN, Roselyne GIAI-GIANETTI, Geneviève JEAN, Gisèle MAGNE, Yolande PRIMO, Noëlle TRINQUIER, Jacqueline COMBE, Paule DAPRES,

Messieurs André BERGER, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, Stéphane SAUVAGEON, Bernard FRAYSSINET, Mickaël CAVALIER, Jacques DECUIGNIERES, Philippe ROUX, Christian CHENEZ, Paul FABRE.

#### **Avaient donné pouvoir :**

Madame Gaëlle LETTERON à Gisèle MAGNE.  
Madame Nadine SARTO-BARANCOURT à Sabine GATIN.  
Monsieur Alain DEILLE à Geneviève JEAN.

#### **Etaient excusés :**

Madame Elisabeth AMOROS.  
Messieurs Alain DEILLE, Philippe DAUMAS, Gérard MATHERON.

- Vu le Code général des Collectivités territoriales ;
- Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009, et notamment l'objectif D.1.1 "Sensibiliser, éduquer le public au territoire et au développement durable" ;
- Vu la convention d'objectifs 2015-2020 signée entre l'Etat, la Région, les Conseils Départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon ;
- Considérant la mesure 100 du Plan Climat de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur,
- Considérant l'intérêt de la mise en œuvre d'actions d'Education au Territoire à destination des lycéens du territoire régional.

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe d'une aide financière affectée aux transports des classes de lycées ;
- **APPROUVE** le plan de financement associé

<b>Dépenses (en euros /TTC)</b>		<b>Recettes (en euros /TTC)</b>		
Financement des déplacements/transport de 11 classes	5 555,00	Conseil Régional		5 555,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 555,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>5 555,00</b>

- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter l'aide financière du Conseil régional pour les montants correspondant au plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

**La Présidente,**  
Dominique SANTONI

